

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION  
D'UNE PLANÈTE SOUTENABLE  
AVEC AGROPARISTECH!

2022



Taxe  
d'apprentissage

# Pourquoi nous soutenir ?

AgroParisTech, expert dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la santé, et de l'environnement contribue à la construction d'un monde durable. Notre établissement forme vos futurs collaborateurs, talents engagés, capables d'agir face aux enjeux économiques, sociologiques et environnementaux, et de contribuer à la création d'un avenir profitable à tous.

Verser la part libre de la taxe d'apprentissage à notre établissement c'est accompagner nos étudiants sur le chemin de l'excellence et être acteur de l'évolution de nos formations et de nos recherches.

## Notre classement :

- QS Top Universities ranking 2021 Agriculture and Forestry : 1<sup>er</sup> français, 3<sup>e</sup> européen, 4<sup>e</sup> mondial
- Shanghai ranking's Global Ranking of Academic Subjects 2021 : Agricultural Sciences 1<sup>er</sup> français, 3<sup>e</sup> européen, 12<sup>e</sup> mondial
- L'Usine nouvelle 2021 : 1<sup>er</sup> en France en agronomie-agroalimentaire

## Nos chiffres clés :

+ de

**2250**  
ÉTUDIANTS,  
APPRENTIS,  
AUDITEURS ET  
DOCTORANTS  
Dont  
**7%**  
D'APPRENTIS

**14%**  
D'ÉTUDIANTS  
INTERNATIONAUX

**54%**  
D'ÉTUDIANTS  
EN CURSUS  
INGÉNIEUR

**200**  
ACCORDS  
ACADÉMIQUES  
INTERNATIONAUX  
Dans  
**52**  
PAYS

**21**  
UNITÉS MIXTES  
DE RECHERCHE  
et

**1**  
UNITÉ DE  
RECHERCHE ET  
DÉVELOPPEMENT

**1**  
ANCRAGE  
TERRITORIAL  
FORT avec des  
Centres situés  
en régions  
Auvergne-Rhône  
Alpes, Grand Est,  
Guyane, Île-de-  
France, Lorraine  
et Occitanie

**10**  
CHAIRES  
ACTIVES  
et  
**1**  
CHAIRE  
EN CRÉATION



## Développer des formations — adaptées aux besoins des structures et à l'évolution du monde

Adapter les formations au monde professionnel d'aujourd'hui et de demain en étant à l'écoute des besoins des recruteurs, accroître l'employabilité de nos étudiants et les aider dans le choix de leur orientation, sont les objectifs des différents CAP (Comité d'Analyse Prospective). En effet, cette démarche a permis depuis sa création en 2015 :

- L'instauration d'un diplôme en sciences et ingénierie forestière
- La mise en place d'un Master européen en bioéconomie durable (Bioceb)
- Une adaptation des formations AgroParisTech aux métiers de la filière santé
- Les créations d'une dominante d'approfondissement en 3<sup>e</sup> année du cursus ingénieur et d'un master international dans le domaine de l'eau.

Inciter nos étudiants à considérer les Sciences du vivant, non pas uniquement comme sujets de recherche scientifique mais comme sujets à débats de société impactant les activités humaines et les préparer au développement d'une vision systémique par le biais de Disputes - débats ouverts - autour d'un thème annuel avec des invités venant d'horizons variés. Disputes 2021/2022 : Cycle « Artificiel »

## Maintenir et consolider — l'excellence pédagogique

Face à des situations professionnelles de plus en plus complexes, nous offrons à nos étudiants :

- Un large éventail d'enseignements de haut niveau dans les différents domaines d'expertise de l'établissement
- La possibilité de préparer un double diplôme : 19 accords avec des établissements français et internationaux de renom
- Un lien fort avec le monde professionnel grâce à la participation d'intervenants extérieurs dans certains modules d'enseignements, projets de terrain et périodes de stage.

« La recherche et moi » : cette unité d'enseignement facultative, ouverte aux étudiants et apprentis en 2<sup>e</sup> année du cursus ingénieur, leur permet d'être intégrés pendant plusieurs mois, quelques heures par semaine, à un projet au sein d'une structure de recherche.

### Jonathan

« Je suis apprenti-ingénieur. Le parcours « La recherche et moi » d'AgroParisTech est très bénéfique pour comprendre le quotidien de la recherche. C'est d'autant plus formateur et important pour moi que je compte poursuivre en thèse à la fin de mon apprentissage. Chaque semaine, je travaille à la mise en place d'outils pour aider les agriculteurs dans leur prise de décisions (assolement, rotation) et en évaluer les performances environnementales et économiques. »

## 03 Soutenir l'esprit entrepreneurial et l'innovation en œuvrant pour la transition écologique

Tiers-lieux thématiques et ouverts, nos InnLabs permettent à nos étudiants de construire un avenir au cœur de l'innovation et de l'esprit entrepreneurial, dans une logique de transition écologique. Ces espaces de rencontres et d'échanges au sein desquels se créent des interactions nouvelles entre des acteurs variés enrichissent la formation et la recherche.

- Food'InnLab : un tiers-lieu dédié aux innovations alimentaires, à l'alimentation durable et à la FoodTech
- Farm'InnLab : au sein de la ferme expérimentale de Grignon, il accompagne les porteurs d'innovations agricoles dans le domaine de l'AgriTech
- Forest'InnLab : un *Living lab* dédié à l'innovation et à la recherche-action forestières pour accompagner les transitions sur les territoires forestiers
- Territoires'InnLab : espace hybride à la fois hébergé sur le campus de Clermont-Ferrand et Lab mobile se déplaçant sur les territoires pour accompagner la transformation des politiques publiques.

D'autres initiatives de tiers-lieux innovants et originaux sont à venir.

**Hugo Dupuis (co-fondateur d'Umiami) :**

*«Umiami a bénéficié d'un appui très précieux lors de sa création grâce à un hébergement au sein du Food'InnLab et à un accompagnement scientifique et technique permettant des conditions de travail optimales. En effet, nous avons pu accéder à du matériel de pointe pour caractériser nos résultats, à des enseignants-chercheurs experts sur certains sujets pour développer notre procédé et l'industrialiser, et à une infrastructure adaptée pour accueillir nos équipes. Nous bénéficions également du réseau AgroParisTech dans la mise en place de nos partenariats stratégiques. AgroParisTech constitue donc un écosystème idéal pour lancer avec succès sa start-up, notamment dans le secteur de la FoodTech via son Food'InnLab»*



## 04 Renforcer la responsabilité sociétale et le soutien à nos étudiants

Anticiper les risques sociaux, sociétaux, environnementaux et les maîtriser, est au cœur de nos préoccupations. Ainsi, notre établissement apporte tout son soutien aux étudiants dans leurs engagements.

- Envoi d'une délégation de huit étudiants à Glasgow, lors de la 26<sup>e</sup> conférence annuelle de l'ONU sur le climat : AgroParisTech, organisme observateur pour la première année
- Mise en place inédite de la comptabilité multicapitaux (intégration des capitaux humains, environnementaux au même titre que les capitaux financiers) au sein de la Junior Entreprise (AgroParisTech Service Études)
- Mise en place d'un plan de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes dans le cadre d'un plan d'égalité femmes-hommes.



## 05 Consolider l'implantation dans les écosystèmes locaux

Comprendre les spécificités territoriales, adapter les connaissances aux écosystèmes locaux, accompagner les acteurs économiques de vos régions et répondre aux besoins de vos territoires, sont des compétences essentielles, acquises dans nos cursus.

- Ouverture d'une antenne AgroParisTech dédiée à la cosmétologie à Orléans
- Collaboration de nos étudiants avec la municipalité de Romainville pour la création de sa cité maraîchère afin d'élaborer une stratégie de développement capable d'offrir un service public d'alimentation durable et solidaire à l'échelle du territoire communal
- Étude de filières pour produire autrement et accompagner le changement en agriculture : étude de la filière sorgho en région toulousaine, accompagnement du changement en agriculture dans le territoire de parcs naturels régionaux (projets dans le cadre de la dominante d'approfondissement « Produire et innover dans les systèmes techniques végétaux » du cursus ingénieur).

## CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### Rappel du mode de calcul de la taxe d'apprentissage :

87% financent les formations par apprentissage (CFA), 13% financent les formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage. **Le versement de cette part libre est à effectuer directement auprès des établissements habilités de votre choix.**

**AgroParisTech, établissement d'enseignement et de recherche, est habilité à recevoir le solde libérateur de la taxe d'apprentissage (13%)**

### Comment nous soutenir ?

Vous souhaitez nous attribuer votre part libératoire, rien de plus simple !

- 1 Trouvez toutes les informations pratiques sur notre site internet : [www.agroparistech.fr](http://www.agroparistech.fr)
- 2 Réalisez votre promesse de versement sur notre plateforme : <https://agroparistech.agires.com/>

**Simplifiez vos démarches en effectuant votre promesse de versement en ligne via notre plateforme et recevez dans des délais raccourcis votre reçu libératoire après votre versement.**

- 3 Effectuez votre versement par virement (ou par chèque) directement à notre établissement :

Le siège social d'AgroParisTech déménageant à Palaiseau au printemps 2022, nous vous invitons à effectuer vos versements par virement afin de faciliter les traitements.

**Par virement bancaire** à destination du compte :  
AGROPARISTECH  
IBAN FR76 1007 1750 0000 0010 0501 667  
BIC TRPUFRP1  
**Pensez à spécifier dans votre ordre de virement « Taxe d'apprentissage 2022 + N° de Siret »**

**Par chèque :**  
Vous pouvez établir un chèque à l'ordre de « Agent comptable d'AgroParisTech »  
Service Taxe d'apprentissage  
AgroParisTech  
16, rue Claude Bernard  
75231 PARIS cedex 05

**Pensez à indiquer au dos du chèque « Taxe d'apprentissage 2022 »**

**L'impôt part libre de la taxe d'apprentissage doit être versé avant le : 31 mai 2022**

**Des questions ?**  
N'hésitez surtout pas à nous contacter !  
Par téléphone : au 01 44 08 16 03  
Par e-mail : [taxe.apprentissage@agroparistech.fr](mailto:taxe.apprentissage@agroparistech.fr)